

Date de la convocation	2 juin 2025
Membres en exercice	183
Présents	63
Représentés	53

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025

n°D20250612 - 03

Objet : Suppressions et Créations de postes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu l'avis du CST,

Considérant que des agents peuvent bénéficier de la possibilité d'être nommés par le biais de la réussite à un concours ;

Considérant que les évolutions de la collectivité impliquent la création de certains postes ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : de permettre à un agent d'être nommé par le biais de la réussite à un concours, sur un cadre d'emploi correspondant à sa situation administrative. Pour cela, le poste est modifié de la manière suivante :

N°	Service	Cadre d'emploi supprimé	Cadre d'emploi créé	Type d'emploi/Temps de travail
1	SIC	Agent de maîtrise	Technicien	Emploi permanent Temps complet

Article 2 : de permettre la création de 7 postes pour répondre aux évolutions de la collectivité :

- ⇒ 3 postes d'adjoints techniques, suite à un surcroît d'activité consécutif à la demande d'un de nos adhérents dans le cadre d'une convention de prestations intégrées
 - 2 postes d'adjoint technique, sur des emplois non permanents, à temps complet, sur le Centre Hers Lauragais
 - 1 poste d'adjoint technique, sur un emploi non permanent, à temps complet, sur le Centre Montagne Noire
- ⇒ 1 poste d'ingénieur, sur un contrat de projet intitulé « chargé de mission PGSEE », pour une durée de 4 ans, à temps complet, sur le service Gestion Durable des Milieux Expertise et Energies, à compter du 01/01/2026
- ⇒ 3 postes d'adjoints techniques pour anticiper la fin des prestations réalisées à ce jour dans le cadre d'une sous-traitance pour des collectivités nouvellement adhérentes.
 - 1 poste d'adjoint technique, sur un emploi permanent, à temps complet, sur le Centre Aussonnelle Lèze Ariège, à compter du 01/01/2026
 - 2 postes d'adjoint technique, sur des emplois permanents, à temps complet, sur le Service Général d'Exploitation à compter du 01/08/2025 et 01/01/2026 ;

Article 3 : d'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, au titre de l'article L.332-8 ou de l'article L.332-14 du Code Général de la fonction publique.

Résultat du vote	Pour	116	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI
Président





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SMEA31 - SERVICE MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE GARONNE
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CS_20250612_03
Objet :	SUPPRESSIONS CREATIONS DE POSTES
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1.1.1.3 - Recrutement statutaire catégorie C
Identifiant unique :	031-200023596-20250612-CS_20250612_03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-200023596-20250612-CS_20250612_03-DE-1-1_0.xml	text/xml	997 o
Document principal (Délibération) Nom original : D20250612 - 03 Suppressions Creations postes.pdf Nom métier : 99_DE-031-200023596-20250612-CS_20250612_03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	340.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juin 2025 à 17h04min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juin 2025 à 17h04min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juin 2025 à 17h04min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juin 2025 à 17h04min58s	Reçu par le MI le 2025-06-16